

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DU ROEE À ÉNERGIR

**Énergir — Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts
et la structure tarifaire de Gaz Métro**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE — DOSSIER R-3867-2013, PHASE 2A

1. Références

- i) Énergir, « Où se trouve le réseau gazier? », en ligne, <https://www.energir.com/fr/grandes-entreprises/gaz-naturel-quebec/reseau-gazier/>
- ii) TransCanada PipeLines Limited, « Mainline Tolls - effective February 1, 2019 to December 31, 2020 (Order TG-001-2019) », en ligne, http://www.tccustomerexpress.com/docs/ml_tolls/Mainline%20Tolls.pdf, p. 23 de 27
- iii) B-0185. Refonte tarifaire phase 2 : Complément de preuve, p. 50

Préambule

Réf. i) : La carte référence i) présente en plan schématique le réseau gazier d'Énergir. La zone Nord à laquelle réfère la preuve d'Énergir correspond à la zone NDA (Northern Delivery Area) de la carte. La zone Sud à laquelle réfère la preuve d'Énergir correspond à la zone EDA (Eastern Delivery Area) de la carte. Celle-ci illustre aussi le réseau TQM qui se situe dans la zone EDA.

Réf. ii) : Avec la référence ii), on peut créer le petit tableau suivant qui présente les tarifs de TCPL vers Union Gaz, qui par la suite les livreront aux zones Nord et Sud d'Énergir. On remarque que les tarifs sont légèrement plus faibles en zone nord qu'en zone Sud.

| NO | Receipt Point | Delivery Point | (\$/GJ/Month) | Daily Equivalent FT (\$/GJ) | Abandonment (\$/GJ/Month) | Daily Equivalent (\$/GJ) |
|----|---------------|----------------|---------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 39 | Union Dawn | Energir NDA | 13,294 52 | 0,437 1 | 1,103 52 | 0,036 3 |
| 50 | Union Dawn | Energir EDA | 15,340 04 | 0,504 3 | 1,307 31 | 0,043 0 |

Réf. iii) : « Auparavant, les outils de transport entre Empress et GMIT-NDA (zone Nord) étaient significativement moins chers que les outils entre Empress et GMIT-EDA (zone Sud). L'écart favorable pour les clients de la zone Nord compensait le supplément lié à Champion. Depuis le déplacement à Dawn, le prix entre Dawn et GMIT-NDA se rapproche de celui entre Dawn et GMIT-EDA 58. [La note de bas de page 58 indique que] : Le prix fixe des services Dawn-Parkway-GMIT EDA est de 2 920 ¢/m³ et celui des services Dawn-Parkway-NDA en octobre 2016 est de 2 477 ¢/m³. »

Demandes

- 1.1. Veuillez confirmer la compréhension du ROEE, le tarif de réception de TCPL présenté en référence ii) exclus les tarifs de TQM.
- 1.2. Si le ROEE est dans l'erreur, veuillez indiquer l'impact de TQM sur le tarif de TCPL à Énergir en zone EDA.
- 1.3. La référence iii) démontre que le prix de Dawn vers GMIT-NDA et Dawn GMIT — EDA se rapproche. Veuillez le coût moyen de fourniture des pipelines autres que TCPL qui fournissent la zone EDA
- 1.4. Veuillez indiquer si le coût pour fournir Champion est plus élevé ou moins élevé que le tarif moyen de la fourniture de la zone EDA non fournit par TCPL. Veuillez détailler votre réponse.
- 1.5. Veuillez fournir le nombre de clients par type de clientèle qui sont fournies par Champion en 2017, 2018, 2019 et 2020.

2. Références

- i) B-0185, Refonte tarifaire phase 2 : Complément de preuve, p.60 et 61, tableau 21 et tableau 22
- ii) B-0474, Fonctionnalisation des conduits de champion : preuve additionnelle suivi de la décision D-2019-153, p.4 à 6, tableaux 1 à 4
- iii) B-0474, Fonctionnalisation des conduits de champion : preuve additionnelle suivi de la décision D-2019-153, p. 15

Préambule

Réf. i) : Le tableau 21 en référence i) présente la variation du revenu requis de la Cause tarifaire 2017 si les coûts de Champion avaient été fonctionnalisés au service de distribution, au même titre que les conduites de transmission détenues par Gaz Métro. Le tableau 22 en référence i) présente les impacts tarifaires sur la facture totale, en supposant un prix de fourniture à 13 678 ¢/m³ et un prix de SPEDE à 3 326 ¢/m³. Ces données proviennent aussi de la cause tarifaire 2017.

Réf ii) : Les tableaux 1 à 4 de la référence ii) présente Les impacts tarifaires, en ¢/m³ pour les dossiers tarifaires de 2017, 2018, 2019 et 2020.

Réf iii) : « Les résultats démontrent que la fonctionnalisation des conduites de Champion au service de distribution amène l'impact tarifaire le moins important des trois scénarios. De plus, en comparant les scénarios où les zones Nord et Sud sont fusionnées, le scénario 1 présente une méthode d'allocation des coûts de Champion qui permet d'allouer une plus grande partie des coûts aux clients de la zone Nord, puisque le facteur CAU est évalué de manière régionale et tient compte de l'ajout des conduites de Champion dans les coûts de transmission. »

Demandes

2.1 Veuillez indiquer le prix de la fourniture supposé et le prix du SPEDE pour arriver aux résultats présentés en référence ii).

2.2 Veuillez fournir les résultats en 2018 et 2019 pour la variation du revenu requis tels que présentés au tableau 21 de la référence i)

2.3 Veuillez indiquer si, selon vous, le scénario 1 affecterait significativement la position concurrentielle d'Énergir dans la zone Nord ou Sud ? Si oui, veuillez indiquer comment.

2.4 Veuillez indiquer si, selon vous, le scénario 2 affecterait significativement la position concurrentielle d'Énergir dans la zone Nord ou Sud ? Si oui, veuillez indiquer comment.